

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'ADMINISTRATION CHARGÉE DE
L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL

PCT

INVITATION À PAYER LES COPIES DEMANDÉES
DES DOCUMENTS CITÉS

(règle 71.2.b) du PCT)

Destinataire :	Date d'expédition (jour/mois/année)
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	DÉLAI DE RÉPONSE mois/jours à compter de la date d'expédition indiquée ci-dessus
Demande internationale n°	Date du dépôt international (jour/mois/année)
Déposant	

L'administration chargée de l'examen préliminaire international transmettra à bref délai, dès réception du paiement d'un montant de :

_____ (montant/monnaie)

les (*nombre*) copies demandées des documents qui ont été cités dans le rapport d'examen préliminaire international établi pour la demande internationale et qui n'étaient pas cités dans le rapport de recherche internationale.

Nom et adresse postale de l'administration chargée de l'examen préliminaire international	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone